

CONDITIONS D'ADMISSION PUBLIC

Responsables et collaborateurs
comptables et financiers

Entretien, tests de positionnement en
ligne et vérification des prérequis

PRÉ-REQUIS

Savoir réaliser des déclarations de TVA
classiques sans opération hors de France

MODALITES ET DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

- Groupe de 4 à 12 personnes
- Cours en présentiel en face à face.
- Si cours particulier, accès dès validation du financement / Si cours collectifs, accès dès ouverture d'un groupe (minimum 4 personnes) et validation du financement

VERIFICATION DES PRE-REQUIS

- Vérification des prérequis nécessaires pour profiter pleinement de cette formation en réalisant un test après votre inscription et avant le démarrage de la formation
- Quiz pour tester les connaissances de départ des participants

TVA : PRINCIPE ET REGLES DE TERRITORIALITE

Code
TVAPRT

Durée
14 heures

Tarif inter*
700 €
HT

**100 % en présentiel*

OBJECTIFS

Appliquer les règles de territorialité de la TVA aux opérations complexes d'échanges extra ou intracommunautaires de biens,
Déterminer dans chaque cas qui, du fournisseur ou du client, est redevable de la TVA et dans quel pays
Identifier les cas d'autoliquidation de la TVA sur les achats de biens,
Respecter les obligations formelles

PROGRAMME

CONTENU

1. Territorialité de la TVA

- Définition du territoire français au sens de la TVA, du territoire de l'Union européenne.
- Notions d'acquisitions/livraisons intracommunautaires.
- Lieu d'imposition des livraisons de biens et des prestations de services.
- Relations entre la métropole, les DOM et Monaco.
- Lieu d'imposition et d'établissement, siège social.

2. Régime des livraisons de biens intracommunautaires

- Achats en franchise.
- Exonération des livraisons intracommunautaires.
- Imposition des acquisitions intracommunautaires.
- Autoliquidation de la TVA intracommunautaire et fraude carrousel.
- Livraisons aux Personnes Bénéficiant du Régime Dérogatoire (PBRD)

3. Régime des prestations de services

- Principes d'imposition : les directives européennes
- Prestations de services fournies à des preneurs assujettis / non assujettis.
- Transports de biens et locations de moyens de transport.
- Services électroniques.
- Prestations de services culturels, sportifs, scientifiques.
- Ventes à consommer sur place, les intermédiaires transparents

4. Les obligations déclaratives

- Mentions spécifiques obligatoires sur les factures.
- Règles d'exigibilité de la TVA (CA3, DEB, DES) pour les livraisons et prestations de services
- Incidences sur la déclaration de TVA
- Déclaration d'Echange de Biens (DEB)
- La Déclaration Européenne de Services (DES)

Bilan et clôture de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES

Intervenant :

L'équipe pédagogique, coordinateurs et formateurs, est spécialisée dans la formation d'adultes et possède les qualifications et les expériences professionnelles dans le domaine de la formation et/ou des métiers visés par la formation

Méthodes et techniques pédagogiques :

Pédagogie innovante, méthode active

Moyens pédagogiques utilisés :

Activités ludiques et interactives par des exposés interactifs avec illustrations et vidéos

Au fur et à mesure du parcours : quizz et sondage interactifs en ligne pour tester les connaissances

Supports pédagogiques utilisés :

Powerpoint du déroulé du programme avec diaporamas, schémas imagés, graphiques, capsules vidéo

Outils :

Ordinateurs portables par participant, outils numériques, Kahoot, Google forms
Padlet, formulaires DEB, DES, CA3, CA12

MODALITE D'EVALUATION / MODALITES DE VALIDATION

Évaluation formative des compétences acquises tout au long du parcours

Questionnaires d'évaluations en fin de séance et en fin de formation

Passation de la certification

Questionnaire de satisfaction

Attestation de formation - Attestation de compétences

MODALITE ET CONDITIONS D'ACCES

Adaptation du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant) Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires

Contact Nice : Yamina ABDA – formationnice@ecole-esccom.com

Contact Cannes : Pascale SOLIMEIS – formationcannes@ecole-esccom.com

FINANCEMENT

Les solutions de financement

OPCO et financement de la formation

Les opérateurs de compétences (OPCO) travaillent avec ESCCOM FORMATION depuis de nombreuses années. Leurs missions évoluent depuis janvier 2019 grâce à la loi "Avenir professionnel". Toutefois, plusieurs dispositifs de financement sont accessibles selon les critères de prise en charge de chaque OPCO. Pour plus d'information, une équipe de formation de Cannes & Nice vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.



MON
COMPTE
FORMATION

ESCCOM FORMATION PROFESSIONNELLE - 2 avenue Brown Séquard- 06000 Nice - Tél : 04.93.53.55.55

S.A.S. au capital de 3 048.53€- RCS Nice 383 704 319 - Code APE : 8542 Z - Siret : 38370431900060 N° TVA intracommunautaire : non assujetti à la TVA CGI 261-4.4°- N° de déclaration d'existence : 93060405906